

Du 13 mai au 6 juin 2009 à Beauvais

Mercredi 13 mai Pourquoi faudrait-il punir ?

20 heures – Salle Jean Moulin (quartier Argentine)
Entrée libre

Discussion et débat.

En présence de Catherine Baker, du collectif pour l'abolition des prisons, et auteure de « Pourquoi faudrait-il punir ? *Sur l'abolition du système pénal* ».

Samedi 16 mai Sommes-nous touTEs des terroristes ?

20 heures – Cinéma Agnès Varda
Tarif plein 6 €, tarif réduit 4.90 €,
3.50 € si inscription auprès du comité de soutien

Projection du film « Très bien, merci » d'Emmanuelle Cuau.
Suivie d'un débat autour des lois dites antiterroristes.

Vendredi 5 juin Je vous écris depuis la prison de...

20 Heures – L'Écume du Jour, rue du Fbg St Jacques
Entrée libre

Lectures de textes de prisonnierEs.

N'hésitez pas à apporter un texte que vous souhaiteriez partager.

Samedi 6 juin Concert de soutien

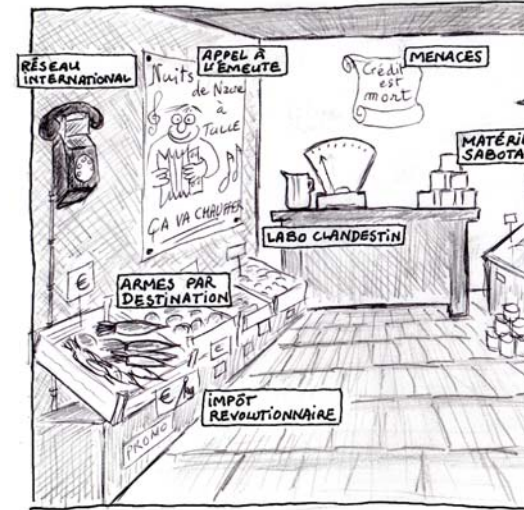
20 heures – Salle du Franc Marché
Entrée à prix libre

Soirée festive avec Philox, Security Farm ...

3 semaines de solidarité

avec les inculpéEs des lois antiterroristes

Janvier 2008. 3 personnes en possession de fumigènes sont arrêtées alors qu'elles se rendaient à une manifestation devant le centre de rétention de Vincennes. Quelques jours plus tard, 2 autres sont interpellées en possession de plans du centre éducatif fermé de Porcheville. Il n'en faut pas plus aux fins limiers de la police nationale pour conclure à la préparation d'un attentat. Déclaration fracassante de la ministre de l'Intérieur à coups de « terroristes juniors » et de « mouvance anarcho-autonome francilienne ».



Novembre 2008. Descente médiatique de la SDAT* sur le village de Tarnac. Les arguments de la police et de la justice sont les mêmes : repère de terroristes, mouvance anarcho-autonome. 9 personnes sont interpellées et sont placées en détention provisoire. Cette fois-ci, des supposés sabotages sur les lignes SNCF justifient le déploiement de force. Les prévenuEs sont placéEs sous juridiction anti-terroriste et risquent jusqu'à 20 ans de prison.

**Pour ces 2 affaires, la justice s'appuie sur des présomptions.
Aucune preuve concrète ne figure dans les dossiers.**

Ces personnes sont suspectées de « *mauvaises intentions* » envers l'État sous prétexte d'avoir des lectures subversives, de vivre autrement ou de participer à des actions politiques en dehors des partis et des syndicats (soutien aux sans-papiers, contre-sommets du G8, soutien aux mal logés...).

Dans le même temps, plusieurs centres de rétention administrative brûlent ou connaissent des mutineries, les luttes sociales se radicalisent (CPE, mouvement lycéen, ...), les banlieues s'échauffent en réaction aux violences policières (Villiers-le-Bel).

* SDAT : Sous-Direction Anti-Terroriste



Ces affaires « d'apprentis terroristes » tombent à point pour le gouvernement.

Elles justifient les mesures répressives à l'encontre des acteurs des mouvements sociaux quand des syndicalistes passent en procès, quand des journalistes sont perquisitionnés, quand le bruit des bottes s'intensifie.

Cette politique est à mettre en parallèle avec la construction de nouvelles prisons ultra-sécuritaires, sous prétexte d'« humaniser » l'appareil pénitentiaire, et accompagne la crise du capitalisme et son lot de licenciements, la précarisation des prolétaires, les radiations de chômeurs, la privatisation des services publics.

A l'heure actuelle, 3 personnes sont toujours incarcérées :
Julien pour l'affaire dite de Tarnac,
Damien et Farid pour les précédentes.

Une quinzaine d'autres restent sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire, présentation au commissariat...

L'acharnement de la justice en devient ridicule et effrayant !

Ne commettons pas l'erreur de sortir ces événements du contexte social actuel car c'est ce que le gouvernement cherche à faire en les qualifiant de *terrorisme*. Ces interpellations relèvent d'une politique générale ; il suffit de voir la répression lors des manifestations du 19 mars, visant à décourager toute contestation radicale alors que les attaques du capital se font de plus en plus violentes. La solidarité, l'organisation sans hiérarchie syndicale ou politicienne, l'action directe sont des armes qui font peur aux tenants du pouvoir

Ces attaques contre les acteurs du mouvement social en sont la preuve.

Pour toutes informations :

www.soutien11novembre.org, dossier « mauvaises intentions »



Contacts

Comité de soutien aux inculpés de Tarnac
et autres victimes des lois antiterroristes et
de la criminalisation de la contestation
sociale :

soutientarnacbeauvais@laposte.net

Pour plus d'informations :

www.soutien11novembre.org

Pour vous joindre à nous :

le comité de soutien de Beauvais se réunit
le mercredi à 18 heures 30
à l'espace Pré Martinet à Beauvais

Face aux lois d'exception, nous n'avons plus peur.
Contre l'anti-terrorisme comme mode de gouvernement,
nous nous organisons.